

HAÏTI PAR-DELÀ LES ELECTIONS ET LES CASQUES BLEUS

LES PROBLÈMES DEMEURENT

PAR

BRUNO OLLIVIER (*)

Dans notre précédent article sur la crise haïtienne, nous avons montré comment les points de vue développés dans les médias dépendent des sources utilisées (1). Lors de la crise qui a précédé le renversement du Président Aristide et l'intervention armée de la France, des Etats-Unis et du Canada, la situation d'insécurité était telle que les journalistes internationaux, parqués dans un hôtel dont ils ne pouvaient sortir, en savaient moins que leurs collègues caribéens qui, sans se déplacer en Haïti, téléphonaient régulièrement à leurs sources en créole. En outre, soit faute d'information, soit pour d'autres motifs, certains médias choisissaient de porter des jugements moraux sur la situation et ses acteurs, plutôt que de livrer des analyses appuyées sur des faits.

Le changement de régime survenu avec le renversement d'Aristide et les élections présidentielles, qui, après plusieurs reports, ont porté au pouvoir René Préval, ancien proche d'Aristide, n'a pas apporté les bienfaits que certains promettaient : l'insécurité est restée très forte. Quant au mandat des Casques bleus de la MINUSTAH, dont le commandant est mort à Port-Au-Prince en janvier 2005, il pose problème : la force de l'ONU se voit reprocher tant son inaction face à l'insécurité que ses modalités d'action.

LA SITUATION AVANT L'ELECTION ET LA MINUSTAH

La présence d'une force multinationale sous commandement de l'ONU, en remplacement des armées canadienne, étasunienne et française qui avaient renversé Aristide, n'est pas sans poser problème. Alors que la presse des pays occidentaux souligne le rôle pacificateur de la MINUSTAH, Cuba voit là une occupation impérialiste : « *Haïti vit occupé militairement par une*

(*) Professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université des Antilles et de la Guyane (Schoelcher, France) et chercheur au groupe de recherches en Espace créolophone et francophone.

(1) Bruno OLLIVIER, « Les médias en difficulté dans la crise en Haïti. La revanche du téléphone portable au pays de l'oralité », *Annuaire français de relations internationales*, vol. VI, 2005, pp. 976-990.

force étrangère de plus de neuf mille hommes, baptisée Mission stabilisatrice des Nations Unies» (2). De même, aux yeux de l'opposition haïtienne, le pays est sous la coupe d'une occupation armée : «*un an après l'enlèvement d'Aristide, le pouvoir exécutif de facto est toujours entre les mains du duo Boniface-Latortue, en violation de la Constitution de 1987 [...] Bien entendu, le vrai pouvoir de décision est exercé par une coalition des Nations Unies, avec en chef de ligne les Etats-Unis et la France, suppléés par le Brésil, le Canada et l'Argentine, qui jouent ainsi le rôle de pays complices de l'out source de l'interventionnisme musclé étatsunien*».

Sur le terrain, les forces de l'ONU doivent trouver leur place, dans un contexte d'insécurité très forte et de tension entre la police nationale et la population. Peu à peu, une opposition à leur présence se développe : «*le soutien dont la MINUSTAH pouvait jouir au sein de la population haïtienne s'amenuise avec chaque violation commise en toute impunité par la police nationale. Ce soutien a aussi diminué chez les habitants des quartiers défavorisés et chez les partisans du mouvement Lavalas – actuellement la principale force politique en Haïti – car la MINUSTAH a pour mission d'aider la police nationale, qui continue de commettre des violations généralisées contre ces deux catégories de population*», explique ainsi Amnesty International (3). Et l'organisation de demander, dès 2005, que, «*pour garantir l'efficacité, la sécurité et la crédibilité de la MINUSTAH et de son personnel, des rapports publics sur ses activités et ses conclusions [soient] régulièrement publiés et diffusés largement sur le plan national et international*» (4).

Quand la MINUSTAH est affectée par la mort de son responsable, en janvier 2005, la thèse officielle du suicide est remise en cause sur place : «*la nouvelle s'est répandue très vite le matin du samedi 7 janvier : on (qui?) venait de retrouver le corps du chef militaire de la MINUSTAH, le général brésilien Urano Teixeira da Matta Bacellar, sans vie, assis sur une chaise, un revolver à côté de lui et un livre ouvert qu'il devait être en train de lire avant de se loger ou de recevoir une balle à la tête*» (5). Le quotidien dominicain *El Nacional* parle, dans son édition du 8 janvier, d'un franc-tireur embusqué, qui aurait abattu à distance Urano Teixeira da Matta Bacellar assis sur le balcon de sa chambre de l'hôtel Montana, et ajoute que la douille du projectile qui a tué le général n'a pas été retrouvée. Cela étant, ces doutes ne dépassent pas l'île. Et la thèse du suicide est reprise, en particulier par le journal brésilien *O Globo* selon lequel l'officier de 58 ans «*était en proie à la dépression face aux pressions exercées sur lui pour lancer des offensives musclées dans le quartier populaire de Cité Soleil, considérée comme le repaire des kidnappeurs*». Seul un journaliste brésilien participant à la

(2) *Bohemia*, 1^{er} mars 2006.

(3) Rapport d'Amnesty International, AMR 36/005/2005, prémonitoire.

(4) *Op. cit.*

(5) *Haïti Progrès*, 6 juil. 2005.

conférence de presse de l'ONU rapporte que l'armée brésilienne est sceptique par rapport à la thèse du suicide; selon lui, la porte de la chambre du général brésilien Urano Teixeira da Matta Bacellar aurait été forcée (6). Le porte-parole de la MINUSTAH déclarera qu'il n'est pas en mesure de répondre à ces allégations. Par la suite, d'autres décès surviennent, comme celui de deux Jordaniens tués par balle, non loin de Cité Soleil, le 17 janvier 2006, portant à 13 le nombre des pertes.

Parfois remise en cause indirectement par la presse occidentale, qui critique son coût et son manque d'efficacité, la force multinationale voit toutefois son mandat prolongé pour six mois le 15 août 2006. L'engrenage semble clair : *«des soldats des Nations Unies ont affirmé à plusieurs reprises cette semaine qu'ils ont été la cible de tirs dans le bidonville de Cité Soleil. Ce qui les a obligés, ont-ils dit, à ouvrir le feu à leur tour, faisant des morts parmi la population civile»* (7).

Les accusations, portées en particulier au Canada, où la minorité haïtienne est importante, sont plus graves : *«le 29 juillet, le commandant du contingent militaire canadien en Haïti, le lieutenant-colonel Jim Davis, reconnaissait, au cours d'une téléconférence fort animée par les médias, qu'au moins 1 000 personnes avaient été tuées à Port-au-Prince depuis le 29 février. Il reconnaissait aussi que les forces d'occupation avaient pris part à un massacre de 40 à 60 civils Lavalas dans le quartier du Bélair le 12 mars. Les questions posées à Davis arrivaient aussi dans le contexte du rapport sur les droits humains présenté par l'Institute for Justice and Democracy en Haïti (IJDH), rendu public le 19 juillet»* (8). La même source commente : *«il y a encore beaucoup de questions en suspens quant au rôle joué par le Canada dans la planification et l'exécution de ce changement illégal du régime d'un dirigeant populaire démocratiquement élu (et de plus de 7 000 autres fonctionnaires élus) et les assassinats politiques qui sont perpétrés pour faire taire la voix des masses haïtiennes, tandis qu'on pave la voie pour de prétendues 'élections libres et honnêtes'. Le silence général entourant ces faits dans les milieux politiques canadiens doit être rompu, ces faits doivent être divulgués publiquement et il faut qu'une enquête approfondie sur ces horribles questions se tienne»* (9).

Les doutes sur le rôle de l'armée canadienne ne tardent pas à être repris sur la blogosphère, y compris par des journalistes reconnus comme Jean-Pierre Cloutier, qui cite Kevin Pina, journaliste en poste en Haïti, selon lequel *«bon nombre de témoins ont déclaré que les victimes ont été tuées par les forces de l'ONU, la Police nationale n'était même pas présente. J'estime renversant que l'ONU n'ait pas, dans une telle mission, pris soin d'être*

(6) Alterpresse, 12 janv. 2006.

(7) AHP, 24 oct. 2006.

(8) *Haïti Progrès*, 6 janv. 2005.

(9) *Ibid.*

accompagnée de médecins et d'ambulances, ce qui serait une précaution élémentaire, que l'on soit à la recherche de bandes criminelles ou de civils. Il est révélateur que tant de victimes aient été touchées à la tête. Je crois que l'absence d'ambulances s'explique par le fait qu'ils ne tiraient pas pour blesser, ils tiraient pour tuer» (10).

L'ELECTION DE RENÉ PRÉVAL

Les élections présidentielles, leur déroulement et l'arrivée au pouvoir de René Préval sont un moment marquant pour Haïti.

Préval a longtemps été un proche d'Aristide. Leur rencontre date du début des années 1980, quand Jean-Bertrand Aristide venait de terminer ses études théologiques et d'être ordonné. Lors du premier coup d'Etat dont a été victime Aristide, René Préval le suit dans son exil. Les Américains, qui connaissent son passé de radical de gauche, refusant de l'inclure dans les tractations devant conduire au retour du président déchu, Préval se contente d'un rôle de conseiller et revient avec le Président restauré en Haïti en octobre 1994, sans jouer de rôle important dans les gouvernements successifs, mais est en charge d'un programme d'assistance, financé par la Banque mondiale (1994-1995). Il est ensuite Président de Haïti de 1996 à 2001.

Sa seconde élection, en février 2006, prend la forme d'un processus complexe, qui suscite des accusations de fraude de toutes parts. Le 9 février, Préval est crédité de 65,09 % des voix, sur 31,06 % des votes comptabilisés dans le département de l'Ouest, qui représente plus de 41 % de l'électorat (11). Le 11 février, il régresse à 49,10 %, dans un décompte de 75,81 % des suffrages (12). Perdant finalement la majorité, il est toutefois déclaré élu, après une modification de la règle électorale. Suite aux accusations de «fraudes massives» – des images de bulletins de vote jetés dans une déchetterie ont été montrées à la télévision –, on décide de «répartir les votes blancs au prorata des votes exprimés en faveur des candidats dans la compilation des résultats» (13), ce qui lui permet de dépasser de nouveau la barre des 50 %. L'Agence France Presse informe sobrement : «René Préval, ancien proche de Jean-Bertrand Aristide, qui se présente comme le défenseur des pauvres, a été déclaré vainqueur de l'élection présidentielle en Haïti avec 51,15 % des voix, après une modification du mode de décompte des votes» (14). Les interprétations divergent immédiatement quant au sens de cette élection.

«En dépit de certains manquements, Juan-Gabriel Valdés, représentant du Secrétaire général de l'ONU, a qualifié les élections d'«admirables», précisant

(10) Blog de Jean-Pierre Cloutier, juil. 2005.

(11) Alterpresse, 10 fév. 2006.

(12) Alterpresse 11 fév. 2006.

(13) Alterpresse, 17 fév. 2006.

(14) AFP, 16 fév. 2006.

que 'le protagoniste du jour, ce sont les Haïtiens', qui ont consenti des 'sacrifices' et fait montre d'une grande 'patience'. Il a soutenu que, à travers ce scrutin, 'le peuple haïtien donne une leçon à tous les pays de l'hémisphère, particulièrement à ceux de l'Amérique Latine'. Un journaliste haïtien a déploré que des représentants de la presse internationale aient quand même utilisé des scoops préfabriqués mettant la violence comme toile de fond des élections haïtiennes, bien que les données aient été modifiées par la réalité sur le terrain» (15).

El País (Madrid) annonce que René Préal, «qui a occupé la présidence de 1996 à 2001, a dénoncé une 'fraude massive' lors des élections qui ont eu lieu dans son pays, il y a juste une semaine. Cependant, le gouvernement des Etats-Unis et l'ONU ont lancé un appel au calme en Haïti et demandé à toutes les parties de respecter les résultats électoraux» (16).

A Cuba, le manque de résultat est interprété comme une manœuvre des Etats-Unis, qui par ailleurs mènent des manœuvres militaires : «jouant la même musique, des soldats nord-américains ont débarqué dans un branle-bas de combat dans la république dominicaine voisine, élevant le niveau d'alerte dans la région» (17), affirme *Bohemia* (La Havane), tout en saluant l'élection «au milieu de manœuvres politiques éhontées qui ont été déjouées par les masses populaires enflammées haïtiennes [de Préal qui] a annoncé peu de minutes après son élection qu'il rencontrerait son ami Fidel pour explorer toutes les possibilités de coopération» (18).

Quoi qu'il en soit, l'élection semble marquer un tournant en politique étrangère. La première mesure officielle de Préal est la signature, avec le Venezuela, d'un accord pétrolier assorti de conditions de crédit favorables. La coopération médicale entre Haïti et Cuba est renforcée : Préal, en voyage à Cuba, remercie le travail des médecins cubains qui ont donné en Haïti plus de huit millions de consultations et réalisé cent mille opérations (19). Parallèlement, à la mi-avril, M. Alexis, l'un des chefs de file de la plate-forme politique L'Espoir, de René Préal, déclare que le Président déchu Jean-Bertrand Aristide est libre de retourner dans son pays s'il le désire (20). Préal est reçu à Washington pendant cinq minutes par le Président Bush, qui le félicite et promet son aide à Haïti (21).

(15) Vantz BRUTUS, Haiti Press Network, 8 fév. 2006.

(16) *El País*, 14 fév. 2006.

(17) *Bohemia*, 1^{er} mars 2006.

(18) *Bohemia*, 28 avr. 2006.

(19) *Bohemia*, 5 mars 2006.

(20) AFP, 24 mai 2006.

(21) Site Internet www.haitipressnetwork.com, 29 mars 2006.

DES PROBLÈMES QUI DEMEURENT

La première question que doit régler le Président Préval est celle de la sécurité : l'opposition à la présence de la MINUSTAH continue. Les étudiants manifestent régulièrement : le slogan «*à bas l'ONU*» a fait son apparition et «*le 61^e anniversaire de l'ONU a été marqué par de violentes manifestations organisées par des étudiants pour réclamer le départ de la force militaire onusienne envoyée en Haïti après le départ précipité du président Aristide*» (22). Si la MINUSTAH affirme ne pas s'opposer à la création d'une force de sécurité, dans le même temps, son chef, Edmond Mulet, dit ne pas savoir si le pays a besoin d'une autre force de sécurité mais précise que la population a besoin d'un climat sécuritaire : «*il ne faut pas rejeter l'idée, il faut être ouvert aux options*», déclare-t-il, en expliquant «*qu'il faut connaître les propositions exactes concernant la force publique afin de prendre une position*» (23).

Autre problème, indissociable du premier, auquel Préval se trouve confronté : celui de la pauvreté généralisée : «*des économistes font savoir que 90% des richesses du pays sont concentrées dans les seules mains de moins de 5% de la population*» (24). Enseignants et étudiants font des grèves à répétition, les premiers parce qu'ils ne sont pas payés, les seconds parce que leurs professeurs ne se présentent plus aux cours ; les hôpitaux publics sont des mouiroirs, où l'on ne se rend qu'en cas d'absolue nécessité ; la nuit, la capitale est pour l'essentiel plongée dans le noir et les rues sont vides – au mieux, Electricité d'Haïti fournit deux heures de courant à ses abonnés, certains quartiers en étant privés des jours entiers – ; la distribution d'eau par les services publics est à l'avenant, pratiquement inexistante. Pourtant, en un an, le pays a reçu de l'Union européenne, du Canada et des États-Unis plusieurs dizaines de millions de dollars, notamment pour organiser les élections.

Le lien entre corruption, pauvreté et violence est fondamental. Mario Andresol, le chef de la police, estime que le quart de ses 5 600 policiers sont impliqués dans des activités illégales : «*la corruption est un problème à tous les échelons de la hiérarchie*». Jusqu'ici, il en a fait arrêter une centaine, soupçonnés d'enlèvements ou de meurtres, et il confie sa sécurité personnelle aux Casques bleus de l'ONU plutôt qu'à ses hommes...

Depuis les élections, le futur de la MINUSTAH et l'établissement d'un minimum de sécurité, *via* une lutte sans merci contre la corruption, restent des questions à ce jour sans réponse assurée.

(22) AHP / AFP, 24 oct. 2006.

(23) *Haiticulture*, 10 oct. 2006.

(24) AHP, 26 oct. 2006.